

Merci, non merci

« Thank you for choosing Swissair ». TELLE FUT PENDANT DES ANNÉES LA PHRASE-SLOGAN CONCLUANT le message adressé par le chef de cabine aux passagers, à la fin de chaque vol. Phrase sympathique, slogan fort, parce qu'à la fois habile et sincère. Les clients, satisfaits, se trouvaient à la fois confortés dans leur choix et invités à partager la fierté d'une compagnie d'aviation qui se sentait nationale. Aujourd'hui, nous avons envie de dire un grand merci au personnel de Swissair, à celui qui aura porté jusqu'à la plus amère des fins l'uniforme des ailes civiles suisses. Au bureau de vente, au guichet d'enregistrement, au sol ou dans les airs, les employés de Swissair auront fait face et rendu service dans les mille et une circonstances, souvent stressantes, de la vie de transporteur aérien; le tout avec un attachement à l'entreprise qui a régulièrement placé Swissair parmi les sociétés « servies » avec la plus grande ferveur et conviction.

Un zèle et un désintéressement qu'on n'a pas retrouvés au bel étage, là où se croisent directeurs et administrateurs. Eux ne méritent aucune reconnaissance, sauf peut-être Mario Corti, préposé aux missions rendues impossibles par des prédécesseurs et des collègues irresponsables. Dans les dix dernières années, ils auront cédé à toutes les modes managériales: diversification à outrance, collaborations éphémères, fusions et acquisitions en chaîne, risettes aux accrocs de la « shareholder value », « outsourcing » tous azi-

mut. Au terme d'un vol aussi hasardeux, même le meilleur pilote ne saurait poser en douceur sur la piste principale du « core business », que d'ailleurs plus personne ne sait où situer.

Pas de merci ni de pitié pour ces dirigeants de l'ère Brüggisser/Honegger, qui ont oublié leur mission, mais non leur indemnité de départ. Notre vaine rage poursuit également certains de leurs collègues qui, à l'instar de l'administrateur genevois Benedict Hentsch, se maintiennent sans vergogne à une hauteur manifestement supérieure à leur niveau de compétences. D'où les banquiers tiennent-ils ce sentiment d'omniscience? Accepteraient-ils un ingénieur, un hôtelier, un industriel, un philosophe même, à la tête d'un seul de leurs établissements financiers?

Question désinvolture, le Conseil fédéral se distingue aussi. D'accord, il ne peut que déplorer les licenciements prévus, sauf à devoir financer un vaste plan social en puisant dans les fonds publics. Mais comment peut-il paraître cautionner la rupture d'engagements (envers Sabena et les deux anciennes sociétés AOM et Air Liberté) dont le non respect va directement remettre en cause la ratification des Accords bilatéraux par la Belgique et la France?

Une belle histoire, une grande tristesse, une vaine colère et une image gravement ternie, celle de notre pays. YJ

**Une belle histoire,
une grande tristesse,
une vaine colère
et une image ternie**

Sommaire

Secret bancaire: Propre en ordre? (p. 2)

Fondation Suisse solidaire: Un chantage malvenu (p. 3)

Mesures d'économie: Quand les slogans se dégonflent (p. 4)

Réformes scolaires: Parcours d'un pédagogue (p. 5)

Forum: Déplacer les hommes ou les marchandises? (p. 6)

Note de lecture: Histoire des combattants suisses en Espagne républicaine (p. 8)

Propre en ordre?

Pour lutter contre l'évasion fiscale, l'Union européenne, comme les Etats-Unis, devra obtenir l'aide de la Suisse.

La Suisse n'a pas à rappeler à l'ordre les gnomes de Zurich. Sa législation sur le blanchiment est l'une des meilleures du monde et l'entraide judiciaire est accordée lorsqu'il s'agit d'argent d'origine criminelle. Pourquoi alors continue-t-on de s'en prendre au secret bancaire, puisqu'il ne protège pas l'argent du crime?

La Suisse, comme les autres, bloque et saisit l'argent acquis en violation de la loi. Elle l'a fait pour quelques chefs d'Etat lorsqu'ils quittaient leur pays après l'avoir pillé. Mais comment savoir si Monsieur X, Madame Y ou la société Z cachent l'argent de la drogue, du trafic d'armes, des jeux clandestins ou de la prostitution ou déposent simplement des fonds honnêtement gagnés, dans les affaires ou en bourse?

Déclarations obligatoires

Tous les pays civilisés, la Suisse également, exigent que les revenus, les bénéfices, les gains en capitaux, les héritages soient déclarés au fisc. L'argent que chacun possède a donc une origine claire, prouvée par des documents (certificats de salaire, comptes de sociétés, gains boursiers). Il ne tombe pas du

ciel. Lorsqu'un compte bancaire laisse apparaître des sommes d'origine inconnue, le contribuable doit s'expliquer. Lorsque l'argent provient de la fraude fiscale, son détenteur est mis à l'amende. Par contre, lorsqu'il ne peut en justifier l'origine, une enquête est ouverte et il est poursuivi pour activités criminelles.

Paradis et recyclage

Que fait celui dont certains revenus n'ont pas été déclarés? Il cherche une banque soumise au secret bancaire, où l'argent sera à l'abri du fisc. C'est le cas en Suisse qui abrite aujourd'hui un tiers des fortunes privées du monde.

L'administration fiscale, en contrôlant l'ensemble de la fortune et des revenus d'un contribuable empêche que l'argent du crime se transforme en argent honnêtement gagné. Lorsqu'un contribuable place son argent dans plusieurs pays, seul l'échange d'informations entre autorités fiscales permet d'en assurer le contrôle. En protégeant l'évasion fiscale, les banques suisses permettent à leurs clients de déposer des fonds dont l'origine n'a pas été déclarée aux autorités fiscales de leur pays. Il devient dès lors impossible de savoir si cet ar-

gent a été honnêtement gagné, mais non déclaré au fisc, ou s'il provient d'activités criminelles. Et c'est la raison pour laquelle se poursuit ce dialogue de sourds entre d'une part les pays qui luttent contre le blanchiment de l'argent criminel en contrôlant les revenus et l'évolution de la fortune des contribuables et d'autre part les paradis fiscaux qui permettent aux fraudeurs du fisc, mais aussi aux criminels, de recycler sans risque l'argent non déclaré.

On peut discuter s'il est moral ou non, et à long terme politiquement possible, de continuer à protéger ceux qui, en Suisse mais aussi à l'étranger, trompent le fisc pour payer

moins d'impôts. Mais ce que l'on doit savoir, c'est qu'on empêche ainsi les autorités d'autres pays de véritablement traquer l'argent du crime.

Aujourd'hui, les pays de l'Union européenne sont décidés à lutter contre l'évasion fiscale. Ils ne peuvent pas le faire sans l'aide de la Suisse. C'est pourquoi ils l'obtiendront comme l'ont déjà obtenu les Etats-Unis. C'est d'autant plus inéluctable que tous admettent aujourd'hui que la lutte contre le terrorisme international et la grande criminalité passe par un renforcement drastique du contrôle des flux de capitaux qui sont d'origine criminelle.

rb

Spschweiz.links.ch

Le numéro de septembre du journal du PSS vient de parvenir aux germanophones. L'édition bernoise compte 24 pages dont quatre consacrées au parti cantonal. Quelques pages de pub: du vin, des voyages, un investissement écologiste, la revue militaire ASMZ, facilitent le financement de la publication.

Pour les Latins ignorés, signalons l'article de la journaliste argovienne Katharina Kehr. Elle aide à découvrir Rolf Zimmermann, conseiller aulique de Ruth Dreifuss pendant huit ans et nouveau secrétaire de l'Union syndicale suisse où il est responsable du dossier des services publics. L'historien bernois, d'origine argovienne, explique à la rédactrice ce qu'il a fait comme conseiller personnel de la conseillère fédérale et pourquoi il a accepté ce nouveau défi. En une colonne, Katharina Kehr complète l'interview par le portrait de Rolf Zimmermann. Signalons encore l'existence d'une nouvelle ligne directe avec le PSS dont l'adresse est: www.sp-links.ch. Mais pour le moment tout est en allemand.

cfp

Un chantage malvenu

La longue et difficile genèse de la Fondation Suisse solidaire semble toucher à sa fin. L'idée aussi généreuse que soudaine, lancée par Arnold Kohler, en pleine crise des fonds en déshérence a subi le redimensionnement nécessaire à son acceptation. Le produit des ventes d'or de la Banque nationale ira à parts égales aux cantons, à l'AVS et à la Fondation; un compromis bien helvétique mais seul à même de contrer l'initiative populaire de l'UDC.

Qu'on ne s'y trompe pas. En lançant son initiative, qui réserve à la seule AVS le rendement de ce pactole, l'UDC ne cherche qu'à couler la Fondation. Les démocrates du centre n'ont jamais accepté ce projet, issu selon eux d'un chantage exercé sur la Suisse par l'étranger. L'initiative est habile car elle joue sur la sensibilité de l'opinion publique pour tout ce qui touche à l'AVS et à son avenir. Pourtant, techniquement, elle n'assure pas l'équilibre financier de cette institution sociale. Par ailleurs, l'UDC n'a

eu cesse de préconiser une baisse des prestations de cette assurance.

Le jeu dangereux de l'USS

En menaçant de lâcher la Fondation si le Parlement n'adopte pas une révision de l'AVS plus sociale au titre de la retraite anticipée, l'Union syndicale joue un jeu dangereux. Elle risque de se retrouver aux côtés de l'UDC, adversaire d'une assurance sociale progressiste et ennemie jurée d'un geste significatif de solidarité. La 11^e révision de l'AVS, dans les termes acceptés par le Conseil national, n'est certes pas satisfaisante. Mais la mauvaise humeur justifiée de l'USS ne doit pas conduire à sacrifier la Fondation. La gauche ne ferait que donner le coup de pouce nécessaire à la victoire des isolationnistes, sans pour autant assurer l'avenir de l'AVS. La Fondation, parce qu'elle met en jeu notre capacité de solidarité, ne peut faire l'objet d'un tel marchandage. *jd*

Paquet fiscal

Côté recette, côté dépense

En ajoutant plus d'un milliard d'allègements fiscaux à celui que proposait le Conseil fédéral, le Conseil national a donné un exemple d'indécence politique. Mais la motivation de la majorité n'est pas seulement de satisfaire des clientèles diverses; elle est celle d'un amaigrissement de l'état selon une politique coordonnée entre l'UDC, moteur, et le parti radical, suiveur.

Le renoncement à 2,7 milliards de recettes doit être mis en regard du frein aux dépenses. Selon la disposition constitutionnelle transitoire (art.12), toujours en vigueur, et qui le restera jusqu'à ce qu'une disposition définitive la remplace (elle va venir en délibération), le déficit ne peut excéder le 2 % des recettes. Si cet objectif n'est pas atteint, interviennent des mesures de pilotage automatique du budget pour obtenir les réductions nécessaires.

Dans ce cas, le Parlement est partiellement dessaisi de sa liberté d'appréciation budgétaire. Quelle belle combinaison! recettes jetées par-dessus bord, puis devant le déficit qui en résulterait, restriction automatique, c'est-à-dire constitutionnelle, des dépenses. *ag*

Lire aussi l'article consacré à Zurich, en p. 4

Précision

L'article consacré aux maisons du peuple, dans *DP* 1485, ne mentionnait pas le nom de l'auteur et le titre du texte utilisé comme source.

Il s'agit de Pierre Jeanneret, «Aspects de la culture ouvrière en Suisse».

Avec toutes nos excuses à l'auteur. *réd.*

Journal politique

Que devient le journal tenu par un conseiller fédéral du 20^e siècle? La réponse est donnée au Forum politique de la Tour des prisons à Berne. En effet, ce centre de documentation abrite jusqu'au 26 octobre une exposition consacrée au journal de Markus Feldman (1897-1958), mort en fonction comme conseiller fédéral où il avait été élu le 13 décembre 1952.

Il a tenu son journal personnel depuis 1915, avec une interruption de 1919 à 1923 et l'a complété par des notes pendant les dernières années de sa vie. Le journal a été déposé aux Archives fédérales en 1959. L'exposition n'a pas été saluée avec enthousiasme par tout le monde car Markus Feldman, représentant de l'ancien parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB), devenu l'actuelle UDC, avait un caractère entier. Un seul exemple: au Conseil fédéral il était souvent opposé à la conception de la neutralité de Max Petitpierre. C'est pourquoi ce dernier a rédigé un *Mémoire* après avoir appris l'existence du journal de Feldman. Il voulait faire connaître son point de vue dans l'éventualité de sa publication.

En complément de l'exposition, des discussions sont organisées. C'est ainsi que Messieurs Gilles Petitpierre et Hans Feldman, fils des conseillers fédéraux, feront part de leurs expériences.

Impossible de mentionner tous les trésors de l'exposition qui nous congédient enfin de la guerre 39-45 et nous rapprochent d'aujourd'hui. Elle nous démontre aussi que dans un Conseil fédéral sans socialiste, les conflits n'étaient pas évités. Enfin, sa présentation «moderne» fait que dès l'entrée dans le bâtiment on est plongé dans le sujet car des extraits du journal sont, dans leur version originale et dans la traduction en français, affichés contre les murs.

Ajoutons que l'exposition marque le début de la publication du journal par la Société suisse d'histoire avec la collaboration du Fonds national de la recherche et des Archives fédérales. La Chancellerie fédérale a accepté la publication de ce journal dans son intégralité «à titre de collection de sources». Plus de 3000 noms de personnes sont cités et font l'objet d'un index. Une exposition et une publication exceptionnelles. *cfp*

Quand les slogans se dégonflent

En politique, la bonne fortune des slogans est fonction de leur référence à des lieux communs. Mais ils se dégonflent rapidement au dur contact de la réalité. L'UDC et les radicaux zurichois en font l'expérience.

Le projet de budget du canton de Zurich est dans l'impasse. La Commission des finances du Grand Conseil propose son renvoi au Conseil d'Etat pour réduction drastique des dépenses. Ce dernier a déjà annoncé qu'il refuse de présenter une nouvelle copie. La situation est d'autant plus cocasse que l'UDC et les radicaux détiennent la majorité au Parlement comme au gouvernement.

On se souvient du raz-de-marée des démocrates du centre lors des dernières élections cantonales. Une victoire conquise avec une revendication de baisse massive des impôts – 20 % de moins environ. Les cousins radicaux, impressionnés, entonnent le même refrain, quoi qu'avec moins d'entrain.

Avec le projet de budget, il faut maintenant concrétiser. La colère des réductionnistes est d'autant plus forte que le Conseil d'Etat annonce une progression des dépenses de 7 %, une augmentation due pour l'essentiel à des obligations légales et à des circonstances exceptionnelles. Si la réduction des impôts est une revendication populaire, celle des dépenses se révèle plus délicate à manier. D'où le silence pesant des deux partis bourgeois sur les postes budgétaires à élaguer. C'est bien ce que leur reproche le Conseil d'Etat, ministre UDC des finances en tête. Dites-nous donc où et comment économiser !

Dégraisser l'administration ? Après dix ans d'économies et de réformes, le sujet risquerait l'inanition. Tailler dans les secteurs les plus coûteux – formation, santé, social, sécurité – ? L'attractivité zurichoise en souffrirait.

Dans un raccourci dont il a le secret, Christophe Blocher, président des démo-

crates du centre du canton, a donné sa solution : « Si en tant qu'entrepreneur, je fixe un plafond de dépenses à mes directeurs et que l'un d'eux me rétorque qu'il ne peut s'y tenir, je le vire ». Un journaliste du *Tages Anzeiger* a inventorié les mesures imaginables sur la base de cette philosophie : par exemple céder aux cantons voisins les districts à faible capacité fiscale ou licencier le personnel le plus improductif, à savoir 40 % des contribuables qui ne paient que 7 % des impôts. Point n'est besoin de souligner le ridicule de ces propositions qui illustrent l'erreur de la méthode : l'Etat n'est pas une entreprise.

En se montrant incapables de concrétiser leur revendication d'économies, les deux partis bourgeois se soustraient à leur responsabilité.

C'est précisément cette démission que dénonce le Conseil d'Etat en refusant d'obtempérer à une demande en forme de slogan. jd

Réforme de l'Etat

Bâle-Ville innove encore

La plupart des cantons connaissent cette dichotomie : d'un côté il y a les vœux pieux (programme de législature et autre conception grandiose), de l'autre les chiffres. Le « plan politique » que vient de publier le gouvernement bâlois a l'ambition de réconcilier ces deux moments de l'action publique. C'est une étape supplémentaire d'une nouvelle gestion publique orientée sur les prestations qui va jusqu'à transformer le mode de travailler et de penser du Conseil d'Etat et, en conséquence, du Grand Conseil.

Là où les budgets et autres

plans financiers ne contiennent que des chiffres accompagnés d'explications où l'on se perd dans les détails, le plan du gouvernement bâlois donne la priorité aux orientations politiques. Après avoir décrit les conditions cadres du canton en termes de population, d'économie et de finances, fixé ses priorités et brossé à grands traits ses intentions dans les différents domaines, le Conseil d'Etat en vient à la partie principale du document : l'exposé à la fois politique et budgétaire de l'action qu'il entend mener. Celle-ci est découpée en quarante-huit domaines (qui ne se

confondent pas avec un service). Pour chacun d'entre eux, qu'il s'agisse de l'aménagement du territoire, de la formation des adultes ou des votations et élections, une fiche d'une page présente successivement 1) le contenu, 2) les objectifs assignés par l'autorité politique, 3) les acteurs concernés (non seulement dans le département responsable mais aussi ailleurs dans l'administration et hors de l'administration), 4) les nouveautés et projets et 5) les éléments financiers qui en découlent (charges, produits, différence) pour l'année suivante (ce qui correspond au

budget) et pour les trois années qui suivent.

Tableaux récapitulatifs et glossaire compris, tout cela tient en une centaine de pages clairement présentées, où l'on sent par ailleurs un vrai travail collégial des membres du gouvernement. Ce document, instrument de planification roulante, est destiné à un débat parlementaire annuel où il sera difficile de tourner autour du pot, et où les conséquences politiques et financières des orientations données seront transparentes. fb

www.bs.ch/Politikplan.pdf

Parcours d'un pédagogue

**Instituteur, universitaire, conseiller de l'ancien ministre
Claude Allègre, Philippe Mérieu commente et analyse,
dans un livre-interview, l'état de l'enseignement français.**

Philippe Mérieu, dans un parcours tout entier consacré à l'enseignement, à la fois instituteur et universitaire, s'est approché, comme conseiller de Claude Allègre, du politique. Aujourd'hui il dirige l'Institut universitaire de formation des maîtres à Lyon. Interrogé, il fait le point sur ces approches multiples de l'école et de la République¹.

Une bonne part des problèmes posés par la gestion d'une grande nation comme la France peuvent être vécus à plus petite échelle dans nos cantons: l'orientation de la santé publique (les maternités que l'on ferme!), la classification des fonctionnaires et ses impossibles comparaisons entre la responsabilité du cantonnier et celle de l'infirmière, etc. L'autre partie de la comparaison permet de mesurer la différence, liée au jacobinisme français, à la centralisation, au pouvoir des préfets. L'Éducation nationale, cette gigantesque machine est un des fleurons de la France, une et indivisible, et là se marque notre différence structurelle. Mais les analogies se retrouvent dans les attitudes face à l'école, son rôle dans la transmission des savoirs, dans la préparation à la vie et aux professions. L'expérience de Philippe Mérieu est, à ce titre instructive. Quant aux amateurs, intéressés par les dédales de la politique française, par l'intervention des cabinets ministériels, des conseillers personnels, de ceux-qui-sont-chargés-de-présenter-un-rapport-au-ministre, ils suivront avec délectation la description des antichambres, des portes qui s'entrouvrent ou se claquent à Matignon ou Grenelle.

Le débat public

Les pédagogues comme Mérieu sont sous le coup d'accusations multiples. On leur reproche à la fois de vouloir mettre l'enfant au centre, ce qui dans l'esprit des détracteurs

signifie soumission aux exigences de l'enfant, puerilocentrisme, et, en même temps de vouloir imposer leur idéologie d'adulte, faite de sociologie égalitaire. La réponse est la suivante.

En premier lieu, l'ouverture d'un débat public comme le souhaite Mérieu, débouche sur une légitimation des réformes. Si la réforme vaudoise va de l'avant, malgré les difficultés budgétaires et les oppositions, c'est qu'elle a obtenu, après référendum, une claire approbation populaire. Genève a tranché la question de l'âge et de l'hétérogénéité. On peut faire le tour des cantons. Il n'y eut pas de réforme sans confirmation ou refus populaire.

Si la légitimation populaire est indispensable pour que les pédagogues travaillent à partir d'un mandat clair, encore faut-il que les questions posées au souverain soient de portée essentielle et non des questions de détail auxquelles on veut donner une portée symbolique, tel le retour des notes à l'école primaire que professent libéraux vaudois ou radicaux genevois.

Pour aller voir

Dans le parcours de ce livre-interview, le lecteur est invité à s'arrêter à quelques excellents développements que nous énumérons selon notre choix: la culture propre aux maîtres primaires et aux maîtres secondaires et la difficulté de les concilier, solution que l'on croit facile, dans une école pédagogique commune; le recrutement des directeurs et leur formation; l'intérêt et les limites de l'expérimentation qui, par principe, est menée par des enseignants motivés, condition favorable qui n'est pas toujours généralisable; le conservatisme habillé d'un langage de gauche qui dans toute remise en cause voit une avancée de la marchandisation et de la mondialisation voulue par les multinationales; les courants

de pensée dominants et, jusqu'à peu, la sociologie inspirée de Pierre Bourdieu.

Le pédagogue et le philosophe

Un des mouvements antipédagogiques particulièrement agressif est celui de certains philosophes, y compris en Suisse romande. Le manifeste de référence fut rédigé par Jacques Merglioni, puis s'est renforcé dès les années 1980. Quelques phrases-clé: «Quand on parle, par exemple, de la demande des élèves, comme ne cesse de le faire le discours pédagogique dominant, on parle le langage du marché [...] Il se produit actuellement dans l'école un oubli de l'essentiel, un dépérissement de l'universel, qui pourraient, à la longue changer le cours de l'histoire.» À ces accusations qui furent d'une violence inouïe (de la part d'Alain Finkielkraut, par exemple), Mérieu répond calmement deux choses. Premièrement l'appétit, celui du savoir, ne se décrète pas, il se stimule. Deuxièmement, nous sommes immergés dans un monde dominé par la publicité, les sondages, les machines presse-bouton dont on ne connaît pas le fonctionnement, le foisonnement, le supermarché des savoirs. Si donc l'enfant peut apprendre quelque chose d'essentiel à travers les savoirs, c'est la vérité, qui n'est pas une opinion, pas la raison du plus fort, ni celle du nombre. Et parce que Mérieu est pédagogue, il ne cesse de poser la question: les enfants, étant, par leur origine, leur milieu, ce qu'ils sont, comment les amener à faire, par eux-mêmes, l'apprentissage de la vérité? Si la philosophie n'est pas certitude imposée, mais d'abord questionnement, on ne voit pas le sens de la querelle des philosophes face à une démarche pédagogique si authentique. *ag*

La machine-école, Philippe Mérieu, Stéphanie Le Bars, Gallimard 2001, Folio Actuel, Sévigné, *Le Monde*.

Déplacer les hommes ou les marchandises?

Si nous désirons produire du tabac ici, en Suisse, nous devons faire venir des ouvriers agricoles de l'étranger parce que nos jeunes ont trouvé des moyens plus agréables et plus rémunérateurs de se faire de l'argent de poche. Dans cette hypothèse, des hommes sont déplacés pour produire une marchandise qui va être transformée et consommée en Suisse.

Il existe pourtant un autre moyen de satisfaire ce besoin. Nous pourrions acheter le tabac en Afrique ou dans un autre pays producteur. Le tabac y est moins cher, même compte tenu du coût du transport. Bien sûr ce prix n'intègre pas la dégradation de l'environnement due à ce type de culture et à la consommation de pétrole nécessaire au bateau qui transporte le tabac. Cependant, dans ce cas, du travail est donné aux hommes, sur place, dans leur pays et ils n'ont pas besoin de quitter leur famille pour gagner leur vie en ville.

La présentation du mécanisme est évidemment très simplifiée, mais le système est ainsi fait.

Nos subventions agricoles aux paysans africains

Comment est-il possible qu'en Suisse, et dans les autres pays européens, on puisse produire et vendre à des coûts très élevés des biens qui peuvent être et qui sont produits dans le tiers-monde à des coûts bien inférieurs? Dans un monde en pleine globalisation, cela paraît impossible. Et pourtant, c'est bien ce qui se passe. Malgré la baisse des droits de douane en faveur des pays en développement, les règles d'origine et les normes, toutes les conditions mises à l'exportation des marchandises du sud font que souvent ces dernières ne partent pas. Nous avons réussi à nous protéger efficacement de la concurrence. Et ceci avec la bénédiction de l'OMC.

Est-ce impossible de conserver notre paysannerie et ses traditions et en même temps d'aider correctement les producteurs du Sud?

Par Lala Gagnebin

Mais nous avons encore plus d'un tour dans notre sac pour empêcher l'exportation des marchandises indésirables. Par exemple les subventions. Le prix de nos produits agricoles ne couvre de loin pas les coûts de production. Les subventions permettent de combler la différence. Vous me direz que les paysans zambiens ou mozambicains n'ont qu'à exiger autant de leur gouvernement. Et avec quel argent je vous prie? Avec les millions que la Suisse verse en aide budgétaire pour leur permettre de financer une petite partie de l'école primaire et des soins de santé de base? Les subventions agricoles peuvent encore attendre le 22^e siècle.

Quoique... nous pourrions peut-être nous-mêmes – c'est-à-dire le

budget fédéral – payer les paysans africains pour ne rien faire. Ils se contenteraient de cultiver leur potager et d'y récolter des ignames et du manioc, des végétaux qui ne nous intéressent guère. En contrepartie, ils renonceraient à produire du tabac ou des arachides. Nous pourrions conserver notre paysannerie dans ses traditions séculaires et avoir la conscience tranquille.

Quoique... ne serait-il pas plus raisonnable de laisser les paysans du Sud développer les cultures adaptées à leur climat et à leurs sols, de manière à ce qu'ils gagnent leur vie décemment et se libèrent de la pauvreté par eux-mêmes?

Développement équilibré sans concurrence

Nous peinons à mettre en place les conditions de base d'un développement équilibré. Et les gens les mieux intentionnés sont souvent ceux qui ont le plus de peine à le faire. Voyez les saisonniers. Sur le point de disparaître juridiquement et physiquement, ils sont déjà remplacés par les permis de courte durée – bel euphémisme. Et une fois les sans-papiers régularisés et exigeant d'être payés aux normes des conventions collectives, ils n'intéresseront plus les patrons qui les remplaceront par de nouveaux clandestins. A fin 2000, la police des étrangers du canton de Fribourg est restée avec 1500 permis de travail non utilisés sur les bras...

Nous avons les moyens de payer aux paysans suisses tout ce qu'ils veulent, mais de grâce, ne les subventionnons pas pour qu'ils concurrencent les paysans du Sud.

Et c'est bien ce qui est en train de se passer, puisque la Confédération est sur le point d'accorder une aide financière à la culture du soja, alors qu'elle avait été refusée il y a vingt ans. ■

Nous ne sommes plus tous les mêmes

Une conversation saisie dans un train le jour du drame de Zoug. Un Genevois volubile raconte les événements à deux dames visiblement pas au courant. A la fin, l'une d'elle demande d'un air entendu : C'est quel qu'un de... là-bas? Non, il est d'ici, de Zurich, répond aussitôt leur interlocuteur. Ils s'étaient compris à demi-mot. Ce là-bas indistinct, c'est le territoire hors les murs où grouillent les chimères et les Ben Laden.

Cet ici et là-bas renvoie à eux et nous, phénomène très marqué dans les commentaires d'après le 11 septembre. D'un côté, l'appel à la différence avec une séparation bien nette entre nous qui sommes tous américains, tous attaqués dans nos convictions démocratiques et notre civilisation et eux, auxquels le droit d'exister est bien sûr reconnu, avec le passage symbolique dans une mosquée pour célébrer l'Islam devenu

une figure obligée de tous les chefs d'Etat du Nord; mais tout de même, ils ne sont pas des nôtres.

Un commentateur faisait remarquer qu'à New-York, Toulouse ou Zoug, les corps des morts et des blessés sont invisibles. Le corps de l'homme blanc est trop sacré pour être vu souffrant ou déchiété. Par contre, dans les conflits africains ou orientaux, les corps affamés, blessés ou malades sont mis en évidence. A l'évidence, leur valeur est moins grande puisqu'ils sont ainsi dévoilés avec ostentation.

L'attitude inverse a aussi fait florès, celle de l'universalisme abstrait : 6000 morts à Manhattan bien sûr, mais n'oublions pas le Rwanda, le Cambodge et les enfants irakiens. Deux poids, deux mesures dans l'émotion. Ne nous laissons pas embarquer dans un sentimentalisme hollywoodien. Nous sommes tous semblables, un homme

en vaut un autre.

L'effacement du marxisme a entraîné la mise en désuétude de tout un vocabulaire; ainsi du mot dialectique, cette tension entre les contraires qui permet d'avancer. De Jefferson à Nixon, de l'admirable déclaration d'indépendance aux bombardements sur le Cambodge, les Américains sont tous des Européens, ils sont du côté du nous, inutile de le nier. Mais de Las Casas aux droits de l'homme, l'universalisme est aussi notre bien commun, là où il n'y a plus de eux et de nous. La reconnaissance du rapport dialectique entre ces deux attitudes est sans doute ce qui importe, mais sans doute vaut-il mieux ne pas surestimer de manière écrasante le nous et le eux, comme le font trop souvent les Américains, ni le dénier trop fortement comme le fait parfois le monde intellectuel helvétique. *jpg*

Courrier

L'expertise suisse s'exporte

Dans le numéro de DP du 14 septembre 2001, vous avez publié un article intitulé «Le service public exportable». Cet article met en exergue l'expertise existante dans les services publics suisses responsables de la gestion de l'eau et il regrette que cette expertise ne soit pas exportée.

Nous pouvons heureusement faire la preuve du contraire, c'est-à-dire de l'exportation de ces services. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) est responsable de la coopération économique avec les pays en développement et en transition et à ce titre gère un budget annuel d'environ 250 millions de francs. Ce budget sert à financer des programmes dans ces pays; le plus

connu d'entre eux est probablement le programme suisse de désendettement.

Le SECO exécute également des projets d'infrastructures dans le domaine des eaux et de l'électricité, domaines où l'expertise suisse est justement inégalable. Nous avons besoin de techniciens pour préparer, évaluer et superviser ces projets et, pour ce faire, nous avons depuis plusieurs années signé des contrats avec les services publics suisses. Présentement, nos financements, avec la Banque européenne de reconstruction et de développement, l'approvisionnement en eau de la ville de Perm en Russie. Et ce projet est supervisé par les Services industriels de la ville de Genève. Nous avons deux

autres contrats en cours avec les Entreprises électriques fribourgeoises pour superviser la rénovation de deux centrales hydro-électriques, l'une en Bosnie, et l'autre en Macédoine, à Mavrovo-Gostivar.

Nous apprécions de travailler avec des services publics, parce qu'en plus des connaissances techniques, ils ont des connaissances de gestion de grandes institutions. Bien que les projets et programmes de coopération ne soient pas soumis à la Loi suisse sur les marchés publics, nous procédons à des appels d'offres pour sélectionner nos consultants.

Werner Gruber,
chef Financement de projets,
SECO

La métaphore de Claudine

Claudine Amstein a non seulement des oncles et des tantes, mais une métaphore. Quelle famille!

[...] Je viens d'une famille qui compte du côté de ma mère quatorze enfants et du côté de mon père trois enfants. Les familles maternelles tant que paternelles sont modestes et le fameux oncle de l'histoire existe. Il a été ouvrier et il est propriétaires d'une villa de 70 m² à Nyon.

Je m'en suis inspirée pour mon article dans *24 Heures* pour faire une métaphore complétée par les expériences que je vis au quotidien à la Chambre vaudoise immobilière. Le journaliste m'interrogeant sur l'existence de mon oncle avait d'ailleurs reçu ces informations. [...]

Claudine Amstein

Histoire des combattants suisses en Espagne républicaine

L' historiographie officielle passe sous silence l'épopée des volontaires suisses engagés dans la guerre d'Espagne. C'est pour réparer cette injustice que deux chercheurs, Nic Ulmi et Peter Huber ont fait paraître un excellent ouvrage, *Les combattants suisses en Espagne républicaine*. Le livre mêle des informations inédites avec des témoignages des anciens combattants ; enthousiastes au moment du départ, lucides dans l'observation des conflits, désenchantés quand les milices se font la guerre, fidèles enfin lorsque la justice suisse les cueille à leur arrivée au pays.

En juillet 1936, au moment où le conflit éclate entre la République populaire et les phalangistes, une trentaine de futurs volontaires suisses sont déjà en Espagne : certains parce qu'ils travaillent dans des filiales d'entreprises suisses, d'autres parce qu'ils s'arrêtent en Espagne sur le chemin du Brésil ; ou alors, c'est parce que l'Olympiade populaire organisée contre les jeux olympiques de Berlin se déroule à Barcelone. Le train restera en gare, mais certains militants font le voyage par leurs propres moyens. Partis pour un séjour politico-sportif, la plupart resteront en Espagne jusqu'aux dernières phases de la guerre. Puis, quelques jours après le soulèvement militaire, des volontaires commencent à rejoindre les républicains espagnols. Des premiers départs entièrement spontanés, désordonnés, joyeux.

En août 1936, le conflit s'internationalise. L'Allemagne et l'Italie prennent position. La France du Front populaire et l'Angleterre défendent une politique d'apaisement et de non intervention. La Suisse affiche sa neutralité et par la même occasion interdit toute manifestation de solidarité envers la République populaire espagnole : interdiction de livrer des armes, de collecter de l'argent pour l'Espagne républicaine, puis interdiction de quitter la Suisse pour participer aux hostilités. Les organisations ouvrières lancent des appels à la désobéissance. L'Espagne devient dès lors le symbole de la Liberté et non plus seulement des libertés du peuple espagnol. Des centaines d'hommes et des femmes partent pour l'Espagne, avec escale en France, accueillis par un vaste réseau de militants socialistes et communistes. Marseille est le centre du rassemblement. Pour être enrôlé les procédures sont simples : on passe un entretien, on fait une visite médicale et on montre un papier de légitimation politique.

Origine des volontaires

Sur l'ensemble des combattants étrangers (35 000 à 40 000 personnes), 800 sont donc Suisses, ce qui en fait le pays à plus fort contingent de volontaires. Parmi eux, des artisans, des ouvriers, des chômeurs. Les trois-quarts du contingent viennent des villes, Zurich, Bâle, Genève et d'un canton, le Tessin. Les données fiables à disposition concernent 530 volontaires. On apprend ainsi que parmi

eux, 60% sont communistes, 14% socialistes, 4% sont des anarchistes, 1% des trotskistes.

Les motivations

Les motivations sont nombreuses, à la fois personnelles et politiques. Des volontaires partent pour participer à la mobilisation ouvrière, sauver la République populaire, combattre le fascisme. D'autres s'en vont aussi parce que chez eux, en Suisse, ils sont déracinés ou qu'ils ont peu à perdre. Mais, relèvent les deux auteurs, le soleil, la danse, les terres de l'Espagne fascinent alors que la Suisse s'enfoncé dans la crise. Le cirque Knie, par exemple, propose, en 1931, un ballet de la République espagnole ; les films s'enchaînent qui exaltent les passions ibériques. L'Espagne, « c'est une nouvelle Amérique ou une nouvelle URSS, mais plus chaleureuse, plus abordable ». Par contre, de révolution, de progrès social, il n'est nullement question.

Conflits dans le conflit

L'ouvrage consacre plusieurs chapitres au déroulement des conflits, donnant la parole aux volontaires, attachés les uns au POUM, trotskiste, les autres aux troupes du PSUC, communiste, les autres encore choisissant le camp des syndicalistes anarchistes, la CNT-FAI. Ces récits témoignent des dissensions entre milices, de la mainmise progressive du parti communiste sur l'organisation de la lutte, de la militarisation des combats et des combattants, dont certains refusent d'utiliser les mêmes armes que leurs adversaires phalangistes. Certains volontaires suisses rentrent chez eux blessés, ayant perdu

une jambe, un bras ou un œil, souvent désenchantés par les guerres entre fractions.

Le retour au pays est dur, comme la justice. Le tribunal militaire suisse sera un des plus sévères d'Europe, infligeant des peines allant jusqu'à huit mois de prison ; 80% des personnes engagées dans le conflit seront jugées et condamnées (un à six mois de détention). *gs*

Les Combattants suisses en Espagne républicaine (1936-1939), Nic Ulmi et Peter Huber, Antipodes, Lausanne, 2001.

Antipodes a fait paraître simultanément : *La Suisse et l'Espagne de la République à Franco*, édité par S. Guex, M. Cerutti et P. Huber, et un livre consacré au taylorisme en Suisse romande ; nous en parlerons dans un prochain numéro.

IMPRESSUM
Rédacteur responsable :
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédaction :
Géraldine Savary (gs)
Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner (rb)
François Brutsch (fb)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)

Forum :
Lala Gagnebin

Composition et maquette :
Allegra Chapuis
Géraldine Savary

Responsable administratif :
Marco Danesi

Impression :
Ruckstuhl SA, Renens

Abonnement annuel : 100 francs
Étudiants, apprentis : 60 francs
@abonnement e-mail : 80 francs
Administration, rédaction :
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone : 021/312 69 10
Télécopie : 021/312 80 40
E-mail : domaine.public@span.ch
CCP : 10-15527-9
www.domainepublic.ch